

Rencontre du Premier ministre de la République française et du Premier ministre du Québec.

La nouvelle alliance franco-québécoise : bilan et perspectives

Dans le cadre des rencontres alternées des Premiers ministres de la République française et du Québec, M. Jean-Pierre Raffarin a reçu M. Jean Charest à l'Hôtel de Matignon pour une rencontre de travail suivie d'un déjeuner en présence des ministres concernés des deux gouvernements.

Les deux Premiers ministres se sont réjouis que leurs échanges s'inscrivent dans une des phases les plus actives de la relation directe et privilégiée établie entre la France et le Québec depuis plus de quarante ans.

Ils ont dressé un bilan très positif de la mise en œuvre de la « Nouvelle alliance franco-québécoise » qu'ils avaient scellée lors de la visite de M. Raffarin à Québec les 22 et 23 mai 2003.

Les Premiers ministres ont fixé les priorités suivantes pour la poursuite de cette coopération :

Développement économique et régional

Les ateliers de la coopération décentralisée franco-québécoise, qui se sont tenus à Bordeaux les 4 et 5 décembre 2003, ont été un succès. Ils ont démontré le rôle croissant et spécifique de la coopération décentralisée franco-québécoise. Ils ont élaboré le projet de « fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée » dont le principe avait été retenu par les Premiers ministres lors de leur rencontre de 2003. Les Premiers ministres se félicitent de la mise en place de ce fonds dès janvier 2005.

Conformément à l'objectif fixé en 2003, une représentation permanente de Futurallia, « carrefour mondial des PME » a été installée à Québec. Cette représentation permet d'assurer le suivi des projets des entreprises québécoises ayant participé à Futurallia 2003 à Québec, de recruter des nouveaux candidats pour les prochains Futurallia et d'accompagner le développement commercial des petites et moyennes entreprises.

Les Premiers ministres expriment leur satisfaction de la signature du protocole de mise en œuvre de leur déclaration commune de 2003 dans le domaine du tourisme. La voie est ainsi ouverte à une coopération sur le développement de l'écotourisme, les actions en direction des pays tiers, le tourisme des handicapés, la formation et l'échange de stagiaires. Par ailleurs, la coopération sur l'application au tourisme des

nouvelles technologies de l'information et de la communication sera mise en œuvre en fonction de modalités qui restent à définir par les deux parties.

Lors de leur dernière rencontre, les deux Premiers ministres avaient souhaité organiser une mission conjointe de petites et moyennes entreprises françaises et québécoises à Mexico. Cette mission « Rencontres d'affaires France-Mexique-Québec » se déroulera du 16 au 19 novembre 2004 et sera clôturée par les deux Premiers ministres.

Diversité culturelle et promotion du français

Les Premiers ministres réaffirment l'importance des concertations franco-québécoises sur le projet de convention internationale destinée à préserver la diversité culturelle. Ils souhaitent que les échanges se poursuivent dans le cadre d'initiatives conjointes.

Les Premiers ministres réitèrent leur engagement en faveur de la promotion du français comme langue internationale et comme langue du travail. Ils conviennent de poursuivre des actions communes sur les pratiques linguistiques et de favoriser le partage d'expertises dans les entreprises. Les résultats de ces actions seront portés à l'attention des ministres responsables des questions linguistiques.

Culture

Les Premiers ministres réaffirment leur attachement commun à la promotion de la culture et de la langue françaises dans tous les domaines de la création. Ils se sont réjouis à cet égard des récents succès de coproductions cinématographiques franco-québécoises. Ils souhaitent que ces collaborations se poursuivent et que s'intensifient les échanges entre jeunes artistes.

Reconnaissant l'importance de renforcer la contribution du secteur privé à la vie culturelle, les Premiers ministres conviennent de partager leurs réflexions et expériences permettant de dégager de nouveaux partenariats.

Ils expriment également leur satisfaction de la signature de l'entente franco-québécoise dans les domaines du patrimoine, des archives et de la muséologie et prennent acte de l'état d'avancement du plan d'action qui doit la concrétiser. Ils demandent que les thèmes de la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes, en lien notamment avec les célébrations du 400^e anniversaire de la Ville de Québec, soient une préoccupation centrale du plan d'action.

Les Premiers ministres sont convenus de l'organisation à Québec en 2005 d'une réunion des principaux diffuseurs et producteurs québécois qui permettra à la partie française de présenter les nouvelles règles de diffusion des spectacles étrangers sur son territoire.

Montréal sera au printemps 2005 capitale mondiale du livre de l'UNESCO; les Premiers ministres décident d'accompagner cet événement par la tenue d'une table ronde franco-qubécoise sur le thème de la démocratisation de la culture.

Modernisation de l'État

Les deux gouvernements ayant placé au cœur de leurs préoccupations la nécessité de revoir le rôle et la place de l'État et d'assurer aux citoyens des services plus efficaces à moindre coût, les Premiers ministres adoptent un programme de travail sur la coopération dans le domaine de la modernisation de l'État où la France et le Québec font face à des défis de même nature. Ce programme porte sur la reconfiguration de l'État, les partenariats entre les secteurs public et privé, le gouvernement en ligne, la gestion axée sur les résultats, le renouvellement de la ressource humaine, la formation de la main-d'œuvre et la qualité du français dans l'administration publique.

Santé

Le secteur de la santé contribue largement à l'essor de la coopération franco-qubécoise. Plusieurs initiatives et projets communs permettent le rayonnement de l'expertise franco-qubécoise sur les questions telles que le vieillissement de la population, l'éthique biomédicale et la lutte contre le cancer. Les Premiers ministres réaffirment leur volonté d'encourager et de poursuivre les échanges, plus particulièrement dans les domaines suivants : la santé publique et son financement, la télémédecine, la régionalisation et l'intégration des services médicaux, l'accessibilité aux médicaments et la lutte contre le cancer. À cet effet, une collaboration entre le nouvel Institut national sur le cancer en France et des organismes qubécois de lutte contre le cancer est envisagée.

Les Premiers ministres appuient la tenue d'un Forum franco-qubécois en santé, consacré à la recherche des meilleures pratiques et à leurs applications. Le mandat d'organisation de ce Forum est confié à l'Observatoire franco-qubécois en santé et solidarité. Le Forum aura lieu au Québec lors de la prochaine rencontre alternée des deux Premiers ministres.

Jeunesse

Les Premiers ministres soulignent l'importance du rôle des jeunes adultes au sein de la coopération franco-qubécoise et saluent le travail engagé par l'Office franco-qubécois pour la jeunesse (OFQJ). Ils se félicitent de la nouvelle impulsion donnée aux échanges de jeunes suite à l'augmentation significative des quotas et à la simplification des procédures administratives.

L'initiative économique est une priorité, en particulier la promotion des valeurs entrepreneuriales auprès des jeunes, le soutien aux jeunes créateurs d'entreprises, l'internationalisation des PME et l'accompagnement des actions communes au-delà

de nos territoires. A ce titre, suite à l'initiative de la partie québécoise, les Premiers ministres appuient la proposition de l'OFQJ de développer un volet international au « Défi de l'entrepreneuriat jeunesse ». Dans ce contexte, un rapprochement avec le dispositif français « Défi jeunes » sera favorisé.

Des initiatives franco-québécoises autour de la citoyenneté doivent favoriser l'engagement civique des jeunes, qui est un enjeu majeur pour le dynamisme de nos démocraties. Aussi les Premiers ministres se réjouissent du lancement de l'opération « Forum Action Jeunes Citoyens » à Montréal en octobre 2004, qui concrétise la volonté des coprésidents de l'OFQJ, la ministre des Relations internationales du Québec et le ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative de la République française, d'étendre l'opération « Envie d'agir » à la Francophonie.

Éducation, enseignement supérieur et recherche scientifique

Les Premiers ministres encouragent les Instituts universitaires de technologies (IUT) et la Fédération des cégeps (collèges d'enseignement général et professionnel) à intensifier leur collaboration dans le cadre d'un protocole renouvelé qui sera signé le 14 mai.

Ils prennent acte que, conformément aux orientations définies lors de leur précédente rencontre, des projets de coopération scientifique seront développés dans les domaines prioritaires suivants : la sécurité informatique, la bio-informatique dont l'imagerie médicale, les ressources en eau, les changements climatiques, la sécurité alimentaire, la biotransformation et les biotechnologies appliquées à la nanotechnologie.

Dans le domaine universitaire les échanges s'intensifient sous l'impulsion, entre autres, du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ) qui célèbre son vingtième anniversaire cette année. Ils demandent aux ministres concernés de soutenir les efforts des Conférences des universités et des écoles d'ingénieurs en France visant à renouveler l'Accord-cadre sur la reconnaissance des diplômes et la validation des études.

Suite à l'installation du collège Stanislas de Québec dans ses nouveaux locaux, les Premiers ministres soulignent le rôle déterminant joué par la Ville de Québec et son maire dans cette réalisation.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

La France se réjouit de la candidature du Québec pour la tenue, dans sa capitale, du XII^e Sommet de la Francophonie, prévu en 2008, et de l'accueil favorable que cette candidature a reçu lors de la 19^e Conférence ministérielle de la Francophonie des 18 et 19 décembre 2003.

Les Premiers ministres se félicitent de la qualité de la concertation entre leurs gouvernements pour la préparation du Sommet de Ouagadougou les 26 et 27 novembre prochain. Ils soulignent en particulier l'importance qu'ils attachent à l'approfondissement du thème de ce X^e Sommet « Francophonie, espace solidaire pour un développement durable » et à l'élaboration du cadre stratégique décennal qui permettra d'inscrire les actions de la Francophonie dans une perspective politique plus forte et mieux définie.

Les Premiers ministres apportent leur soutien à l'action menée par le Secrétaire général de l'OIF, M. Abdou Diouf, en liaison avec les ministres francophones des Sports, pour assurer au sein du mouvement olympique le plein usage de la langue française, langue officielle des Jeux Olympiques.

Québec 2008

Les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec en 2008 seront une occasion de souligner le caractère unique de la relation franco-québécoise. Tous les partenaires de la relation franco-québécoise seront mobilisés pour valoriser cet événement.

Bicentenaire du Code civil des Français

La République française célèbre le 200^e anniversaire de la promulgation du Code civil des Français, dit Code napoléonien. Les Premiers ministres soulignent l'importance de ce Code dans l'évolution du droit civil des pays pour lesquels il demeure le modèle le plus influent. Ils se réjouissent du fait que le Québec célébrera à son tour en septembre 2004 le bicentenaire du Code napoléonien ainsi que le 10^e anniversaire de la réforme du Code civil québécois. Plusieurs colloques, expositions et conférences sont prévus au programme de ces commémorations qui se dérouleront en présence de personnalités françaises et québécoises des ministères de la Justice et des Assemblées nationales.

* *

*

Les Premiers ministres félicitent tous les acteurs de la coopération franco-qubécoise pour leur rôle essentiel dans l'épanouissement de la relation entre la France et le Québec. Ils rappellent en particulier l'apport précieux des réseaux de bénévoles des associations France-Québec et Québec-France, et soulignent le dynamisme constant des groupes d'amitié parlementaires entre l'Assemblée nationale, le Sénat et l'Assemblée nationale du Québec.

* *

*

À l'occasion du 60^e anniversaire du Débarquement des forces alliées en Normandie, les Premiers ministres rappellent notre devoir de mémoire à l'égard ceux et celles qui ont combattu pour la liberté.

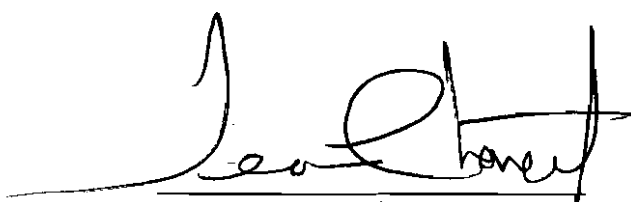
* *

*

La prochaine rencontre alternée des Premiers ministres se tiendra au Québec en 2005.

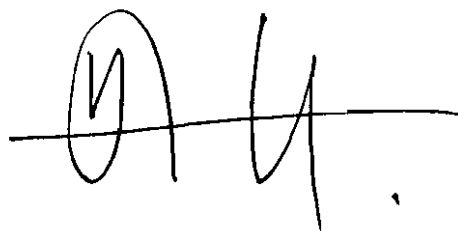
Fait à Paris, le 4 mai 2004

Le Premier ministre
du Québec,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'J' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Jean Charest

Le Premier ministre
de la République française,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular initial 'JP' followed by a long horizontal stroke.

Jean-Pierre Raffarin